

Palaftron, d'Herouville, de Curton, de Lutteaux, de Castelmoron, Phelips de Meuse, de Cherisey, de Creil, d'Augé de Buckley, de Beauquemont, de Clermont-d'Amboise, du Chayla, de Vaudrey, d'Avian, de Baviere, Mr. le Comte de Clermont, Mr. le Prince de Conti, Mr. le Prince de Dombes, Mr. le Comte d'Eu, Mrs. de Montesson, de Fortifson, de Chatelux, Pajot de Villeperot, de St. Saens, de la Varenne, de Manville, de Ximenes, de Putanges, d'Oise, de Mallan, de Danois, de Chabannes, de Varennes, de Marcieux, d'Osannuffi, & de Coigni.

Il n'est cependant pas bien sûr encore que tous les Officiers qu'on vient de nommer servent absolument, car il y en a quelques-uns, dont Mr. de Châtillon est du nombre, qui restent fort incommodés des blessures qu'ils ont reçu dans les actions d'Italie.

IV. A la liste des Officiers qui iront servir aux Armées du Roi, nous allons joindre celle des Sujets qui ont obtenu des graces & des Bénéfices depuis ce qui s'en trouve dans nôtre dernier Journal. Sa Maj. a accordé une pension de 6000. livres au fils du Maréchal d'Astfeld; au Duc de Chaulnes, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Legers de la Garde ordinaire, la permission de se démettre de cette Charge en faveur du Duc de Picquini, son fils, qui étoit Cornette de cette Compagnie. Les Bénéfices que le Roi a conferés, sont, l'Abbaye de *Montmajor*, Ordre de St. Benoit, Diocèse d'Arles, à l'Abbé de Canillac, Auditeur de Rotte; celle de la *Victoire*, Ordre de St. Augustin, Diocèse de Senlis, à l'Evêque de Senlis; celle de *Valloires*, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Amiens, à l'Evêque de Boulogne; celle de *Fontenay*, même Ordre, Diocèse d'Autun, au Comte Zaluski, à
présent